Comité
Laïcité
République
POITOU-CHARENTES

NIORT, le 25 avril 2025

A Mesdames et Messieurs les élus nationaux, Députés et Sénateurs, de nos quatre départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

Approuvé et soutenu par les adhérents du Comité Laïcité République Poitou-Charentes que j'ai l'honneur de présider, je vous adresse cette lettre en leur nom.

Son objet est en réaction à une demande du gouvernement faite à nos élus et aux représentants de l'Etat de mettre en berne le drapeau de la République au sein d'institutions républicaines de toutes les communes françaises à l'occasion des obsèques du Pape François qui se dérouleront à Rome ce samedi 26 avril 2025, demain donc.

Que dire sinon que cette mise en berne serait une atteinte grave au principe de laïcité âprement acquis depuis 1789, avant 1905 et ensuite, instituant la séparation des Eglises et de l'Etat en France et ce alors que ce principe est l'un des ciments constitutionnels de notre citoyenneté libre, égalitaire et fraternelle.

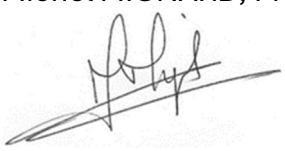
Aussi, quel qu'ait pu être le parcours humaniste du Pape François, il était cependant le chef de l'Eglise catholique, un dirigeant religieux donc, même si également Chef d'Etat. Dès lors et à ce titre, le drapeau de notre République laïque ne devrait pas être mis en berne en une telle occasion, ni demain, ni jamais.

Il est bon de rappeler aussi qu'aucun gouvernement, aucune institution, aucun élu ne devrait enfreindre ce principe républicain qui nous lie les uns aux autres, gouvernants comme gouvernés.

Voilà pourquoi notre Comité Laïcité République Poitou-Charentes condamne avec vigueur cette démarche et vous charge de transmettre ce message d'indignation légitime à qui de droit.

Salutations républicaines et laïques les meilleures et les plus respectueuses.

Pour le Comité Laïcité République Poitou-Charentes
Michel MIGNARD, Président.



https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution
https://www.laicite-republique.org / clr-poitou-charentes@laicite-republique.com